

Janvier 2022

I. ACTUALITÉS

- **Lancement de France Rénov'**, nouveau service public de la rénovation de l'habitat. A compter de janvier 2022, France Rénov' devient l'unique service public de la rénovation énergétique de l'habitat. Il simplifie le parcours usager et rend plus lisibles les aides financières auxquelles peuvent prétendre les ménages. Retrouvez toutes les informations ici : 
- Depuis le 1er janvier 2022, un **décret d'application de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire a interdit l'élimination des invendus non-alimentaires** pour plusieurs types de produits, notamment les vêtements et chaussures, les produits électriques et électroniques, les meubles, les produits d'hygiène et de puériculture, les équipements de conservation et de cuisson des aliments, les produits d'éveil et de loisirs, les livres et les fournitures scolaires. Au 31 décembre 2023, l'intégralité des produits seront soumis à cette législation. Retrouvez la présentation de cette loi et les différents décrets d'application ici :  

II. À VOS AGENDAS !

- Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Val d'Oise vous propose un **webinaire le 28 janvier 2022, de 14h à 16h « Comment soutenir une agriculture locale pour une alimentation saine et de proximité ? »**. Les témoignages des communautés d'agglomération de Cergy-Pontoise, de Roissy-Pays-de-France et de l'association Quelle Terre Demain, présenteront des actions mises en œuvre, tel que des projets alimentaires territoriaux (PAT). Inscrivez-vous ici : 

III. AIDES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES

- L'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB îdF) lance le **dispositif « Territoire engagé pour la nature »**. Il vise à mobiliser les communes et intercommunalités franciliennes pour valoriser leurs actions menées en faveur de la biodiversité et leur engagement dans une démarche de progrès. Le dossier de candidature à la reconnaissance « Territoire engagé pour la nature » et au Concours « Capitale française de la Biodiversité » sont disponibles **jusqu'au 31 janvier 2022**. Retrouvez toutes les informations ici : 
- L'ADEME Île-de-France lance un **appel à manifestation d'intérêt « feuille de route qualité de l'air »**. Cet AMI ouvert **jusqu'au 18 février 2022** a pour objectif d'accompagner la mise en place d'actions structurantes en faveur de la réduction de la pollution de l'air extérieur (en particuliers les émissions de NOx et PM10), pour réduire l'exposition de la population à un air pollué ou pour communiquer, informer et sensibiliser en faveur de pratiques moins émettrices de polluants atmosphériques. Retrouvez toutes les informations pour candidater ici : 

- **L'État lance l'appel à manifestation d'intérêt « Engagés pour la qualité du logement de demain ».** Cet AMI invite des équipes, constituées d'un maître d'ouvrage public ou privé, d'une collectivité et d'un architecte, à proposer des projets pour améliorer la qualité des logements en France. L'expérimentation a pour objectif de tester des solutions architecturales et des modes de faire pour créer des logements faciles et agréables à habiter pour tous, adaptés aux évolutions constatées des modes de vies et aux défis d'une ville sobre, résiliente, inclusive et productive. Les candidatures sont à déposer **avant le 18 février 2022**. Retrouvez toutes les informations ici : 
- **L'ADEME lance l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires de Nouvelles Mobilités Durables ».** Cette sixième édition vise à répondre à ces questions en s'articulant autour des deux axes. Axe 1 : acculturer, mutualiser, déployer pour une mobilité durable et solidaire sur tous les territoires périurbains et peu denses. Axe 2 : innover, expérimenter et évaluer des solutions / services de mobilité / démobilité des biens et des personnes. Une pré-candidature est à envoyer **avant le 31 mars 2022**. Retrouvez toutes les informations ici : 
- **« France Chaleur Urbaine » est un projet de service public innovant visant à accélérer le raccordement des copropriétés aux réseaux de chaleur.** Le chauffage urbain, alimenté par des énergies renouvelables ou de récupération, est une excellente solution pour accentuer la transition énergétique et écologique. Retrouvez la plateforme pour vous aider à vous raccorder ici : 

IV. RESSOURCES DOCUMENTAIRES - pour se former et s'informer

- L'association des professionnels en conseil énergie climat environnement (APCC) a organisé une série de conférences sur la thématique **« Faire des enjeux climatiques un levier positif pour vos mandats »**. Retrouvez le support de présentation et le replay de la conférence intitulée **« Loi Climat, de nouvelles exigences pour les territoires »**, qui vient notamment dresser un panorama des évolutions réglementaires amenées par la Loi Climat et Résilience :  
- **« TRANSITION(S) 2050 » : l'ADEME dévoile ses scénarios pour atteindre la neutralité carbone.** Éclairer les débats pour accélérer les prises de décisions afin de répondre à l'urgence climatique, c'est l'objectif de cet exercice de prospective. Retrouvez le rapport synthétique ou complet ici : 
- **« Dépasser les idées préconçues entre santé et aménagement urbain : les clefs de l'urbanisme durable ».** Ce document synthétique tente d'apporter des réponses et des pistes de réflexion. Il s'adresse en priorité aux élus et services techniques des collectivités territoriales, ainsi qu'aux professionnels de l'aménagement. Retrouvez-le ici : 
- **« Vallée de la Seine : fort potentiel pour les filières de matériaux biosourcés ».** Efficacité énergétique des bâtiments, réduction des impacts de la construction, accroissement des capacités de séquestration du carbone, promotion de filières territoires circulaires et non délocalisables, tels sont les enjeux des matériaux de construction biosourcés. La vallée de la Seine est riche en gisements de ressources potentiellement mobilisables : bois, paille, chanvre, lin, terre crue, miscanthus... Retrouvez le cahier de l'Institut Paris Région sur le sujet : 

Bonne année 2022 !